

AIDER VOTRE ÉLÈVE À RÉDIGER SON ARGUMENTAIRE DE MOTIVATION

*L'objectif de cette fiche est d'accompagner l'élève à rédiger l'argumentaire de son **projet de formation motivé**.*

➔ ÉTAPE 1 : EXPLIQUER L'OBJECTIF D'UN ARGUMENTAIRE DE MOTIVATION

L'argumentaire de motivation est un élément essentiel dans la procédure d'admission en enseignement supérieur, Parcoursup. Il est limité à 1500 signes.

Le contenu doit faire apparaître :

- les compétences et les qualités de l'élève ;
- ses intérêts et ambitions pour cette voie ;
- la mise en relation de ses compétences et intérêts avec les attendus de la formation demandée.

C'est-à-dire ses atouts pour réussir dans la formation visée.

➔ ÉTAPE 2 : AIDER L'ÉLÈVE À TROUVER SES ARGUMENTS

Pour guider votre démarche, appuyez-vous sur la fiche élève « Rédiger mon argumentaire de motivation » et reprenez avec lui les éléments de la partie 1.

Vous pouvez l'aider à expliciter ses démarches en listant les informations qu'il a collectées, ainsi qu'en l'amenant à formuler ses intérêts et qualités en lien avec les attendus de la formation souhaitée.

Dans certains cas, il sera utile de réinterroger l'élève sur sa bonne compréhension des caractéristiques et des attendus de formation.

➔ ÉTAPE 3 : SUGGÉRER UN PLAN DE RÉDACTION

La structuration du plan doit être : une phrase d'introduction, un développement important et une courte phrase de conclusion.

- Citer la formation visée en veillant à utiliser le libellé officiel (à vérifier sur Parcoursup), et à rattacher ses intérêts aux différentes caractéristiques relevées.
- Mettre en relation ses attentes avec le type d'enseignement proposé et les attendus de la formation.
- Expliciter ses intérêts pour la spécialité visée tout en veillant à faire la corrélation avec sa formation initiale et ses résultats scolaires. Il doit exprimer ce que cette formation lui apporterait et en quoi elle lui permettrait de nourrir son parcours.
- Lister les actions et/ou démarches qu'il a entreprises et montrer en quoi cela a enrichi et confirmé son projet.
- Mettre en avant ses points forts sans qu'il néglige d'aborder ses points faibles et l'amener à décrire son projet à 2 ou 3 ans.

➤ ÉTAPE 4 : LAISSER L'ÉLÈVE RÉDIGER SON OU SES ARGUMENTAIRE(S) EN AUTONOMIE

À cette étape, un temps d'échanges et de préparation entre l'élève et vous a été réalisé. Il est donc possible et important de laisser l'élève rédiger son ou ses argumentaire(s) en toute autonomie. Non seulement parce que cette tâche lui incombe mais également parce que c'est un bon entraînement pour sa vie professionnelle future.

➤ ÉTAPE 5 : RELIRE LES ÉCRITS AVEC L'ÉLÈVE

Il s'agit de réaliser une lecture commune du ou des argumentaire(s) de l'élève, lui faire expliciter des notions ou éléments qui ne seraient pas clairement énoncés ou le diriger vers de nouvelles pistes pour agrémenter son discours, comme par exemple mettre en valeur ses expériences extra-scolaires.

LES RESSOURCES

	Formations	Métiers
www.onisep.fr	✓	✓
https://oniseptv.onisep.fr	✓	✓
www.terminales2018-2019.fr	✓	✓
www.parcoursup.fr	✓	
Journées portes ouvertes, salons...	✓	✓
Collection Diplômes : « Les DUT », « Les BTS/BTS »	✓	✓